Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMISSION DU FONDS DU SPORT VAUDOIS

Loterie romande attaquée, sport vaudois pénalisé

Réunie lundi 31 mars sous la présidence du Conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud, la Commission du Fonds du Sport vaudois a attribué une douzaine de subsides à des clubs de football et des terrains de tennis. Elle a aussi pris acte de la diminution de la somme disponible en 2009: pour faire face aux attaques des casinos et de la Commission fédérale des maisons de jeux, la Loterie romande réduira sa contribution financière. Le sport vaudois pâtira de cette diminution de subsides dès 2009.

La Loterie romande qui alimente le Fonds du Sport vaudois a fait part aux cantons de son intention de distribuer en 2009 15 millions de moins qu'en 2008. Elle entend ainsi faire des provisions dans le cadre du litige qui l'oppose à la Commission fédérale des maisons de Jeux, notamment pour l'exploitation du Tactilo. Cette somme lui permettra de se préparer à faire face à une éventuelle sévère restructuration, ainsi qu'à payer les frais de justice annuels nécessaires à défendre sa position devant les tribunaux. Cette diminution du bénéfice se reportera évidemment sur la somme à disposition de la Commission du Fonds du sport vaudois. En 2009, elle devrait ainsi avoir environ 800'000 francs de moins à distribuer.

Lors de sa séance du 31 mars 2008, la Commission du Fonds du sport a octroyé plusieurs subsides pour un montant total avoisinant les 2 millions de francs. 600'000 francs sont attribués à la commune de Prilly pour la rénovation d'un terrain de football et l'équipement d'un deuxième terrain avec un gazon synthétique et un système d'éclairage. Le Football-Club Sainte-Croix/La Sagne s'est vu attribué 400'000 francs pour la reconstruction de ses vestiaires et la commune de La Sarraz touchera 250'000 francs pour l'installation d'un éclairage et l'agrandissement de ses vestiaires de football.

Des subsides de plus petite envergure ont également été attribués, parmi lesquels:

- 135'000 francs à la fondation pour le développement du sport à Champagne pour la rénovation des vestiaires et du terrain de football,

- 130'000 francs au Centre sportif de Leysin pour le changement du rink et la fermeture complète de la façade sud du centre de glace, ainsi que 55'000 francs pour la rénovation de la salle de musculation;

- 120'000 francs à la Société coopérative "Tennis Centre Fairplay" Puidoux pour la pose d'une bulle sur trois courts de tennis extérieurs.

Six autres subsides d'un montant total de 189'000 francs ont été accordés, dont un de 39'000 francs au Club Nordique du Pays-d'Enhaut - Les Mosses pour l'achat d'une nouvelle dameuse pour les pistes de ski de fond.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 01 avril 2008

DEC, Jean-Claude Mermoud, chef du Département de l'économie, 021 316 60 10 Nicolas Imhof, chef du Service de l'éducation physique et du sport, vice-président de la Commission du Fonds du sport, 021 316 39 31 ou 079 342 71 24 - nicolas.imhof@vd.ch